

Coteaux du Girou mag



BAZUS | BONREPOS-RIQUET | GARIDECH | GAURÉ | GÉMIL | GRAGNAGUE | LAPEYROUSE-FOSSAT | LAVALETTE | MONTJOIRE | MONTPIROL
MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE | PAULHAC | ROQUESÉRIÈRE | SAINT-JEAN-L'HERM | SAINT-MARCEL-PAULEL | SAINT-PIERRE | VERFEIL | VILLARIÈS

Le projet de territoire

Nos actions au service du bien vivre
et bien grandir en Coteaux du Girou

Lire page 6

Retour en images sur
la Fête de la Nature

Lire page 9

Concours « Non
au harcèlement »

Lire page 15

Le développement économique,
une compétence clé

Lire page 18

Sommaire

p. 3 **ÉDITORIAL**

p. 4 **INTERCOMMUNALITÉ**

- Au fil des conseils
- Budget 2024

p. 6 **PROJET DE TERRITOIRE**

- Une vision d'avenir
- Quelques exemples de mesures et d'actions

p. 8 **CULTURE**

- Fête de la Nature et de la lecture : le public au rendez-vous !
Retour en images.

p. 10 **ACTION SOCIALE**

- Nouvelles dessertes pour le TAD
- Des séniors en pleine forme !
- Zoom sur l'AFC et le CBE du net

p. 12 **PETITE ENFANCE**

- Le Relais Petite Enfance
- Portrait d'Assmat'

p. 14 **ENFANCE - JEUNESSE**

- Retours sur les actions de l'année scolaire
- Accueil de loisir estival à ciel ouvert

p. 16 **DÉCHETS ET PRÉVENTION**

- Redevance et informations utiles
- Tri et réduction des déchets

p. 18 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- Une compétence clé pour le développement du territoire

p. 19 **TOURISME & CULTURE**

- Le patrimoine archéologique, une richesse des Coteaux du Girou



Imprimé sur papier recyclé.
L'écolabel européen vous aide à identifier les produits et services qui ont un impact réduit sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la production, l'utilisation et l'élimination. Reconnu dans toute l'Europe, l'Union européenne Ecolabel est un label volontaire promotion de l'excellence environnementale qui peut être digne de confiance.



Coteaux du Girou mag Communauté de Communes des Coteaux du Girou – 05 34 27 45 73 – 1 rue du Girou 31380 Gragnague – contact@coteauxdugirou.fr – www.cc-coteaux-du-girou.fr – La Communauté de Communes des Coteaux du Girou édite le Coteaux du Girou mag sur un papier Ecolabel. N°31 JUILLET 2024, GRATUIT – Directeur de la publication : Daniel Calas, Président – Rédaction :

Service communication et lunerousse.fr – Conception, Impression, Photothèque : *microsophia* 05 62 71 01 26 – Image de couverture + p.17 : ©Freepik ; p.6 Bibliothèque de Paulhac et Le Clos des Cocottes ; Communauté de Communes – Tirage : 12 000 exemplaires – Nous remercions les conseillers communautaires, les responsables des services intercommunaux, les agents, les responsables associatifs ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du Coteaux du Girou mag n°31 – ISSN 2261-1657.



Chères et chers administré-e-s

Les six premiers mois de l'année 2024 touchent à leur fin.

Ce semestre a été intense, mettant à rude épreuve l'actualité internationale et la cohésion sociale de notre pays. Nous avons également dû faire face à des difficultés telles que l'inflation et l'augmentation du coût de la vie.

Cependant, au sein de notre conseil communautaire, la cohésion de notre territoire a été forte face à ces situations et ces défis. Travailler ensemble, partager, vivre les uns avec les autres... tel est le message et les valeurs que nous défendons.

Cela repose sur des notions essentielles pour nous, élus : le respect, la solidarité, la transmission, l'entraide... autant de caractéristiques indispensables qui nous unissent avec les agents de la collectivité, mais également, je le sais, avec tous les habitants.

Ce nouveau numéro de notre magazine intercommunal en témoigne.

Aussi, suite au départ de Didier Cujives qui a choisi de démissionner de ses mandats publics, je souhaite la bienvenue à Nathalie Raoux Rumeau, élue comme maire de Paulhac, qui travaillera étroitement avec notre Communauté de Communes.

Le temps des vacances est arrivé.

Profitez-en pour découvrir davantage notre territoire et les multiples joyaux patrimoniaux et naturels qu'il abrite.

Participez également aux nombreux événements culturels qui ponctuent ces mois d'été : il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.

Au nom de la Communauté de Communes, je vous souhaite un très bel été.

Daniel CALAS

Président de la Communauté de
Communes des Coteaux du Girou



Au fil des conseils

Comme à chaque numéro, retrouvez les principales décisions du Conseil Communautaire.

Si vous souhaitez obtenir plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet :

www.cc-coteaux-du-girou.fr

Conseil Communautaire du 1 février 2024

- Approbation de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une intervention de l'espace jeunesse de Gragnague au sein du collège « Jean-Gay ».
- Démarche de qualification et de classement de l'Office de Tourisme Intercommunal : demande au Conseil Départemental d'une aide financière au fonctionnement au titre de 2024.
- Projet socio-culturel 2024 : Agir et Lire. Candidature à l'appel à projets Mutualité Sociale Agricole (MSA) « Grandir en milieu rural » 2024.
- Cession de tables et de chaises à la commune de Bonrepos-Riquet.
- Nouvelle programmation d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2026.

Conseil Communautaire du 21 mars 2024

- Rapport de situation en matière d'égalité femmes - hommes pour l'année 2023.
- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.
- Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour le service technique.
- Création de deux postes non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour le service technique.
- Fonds de concours syndicat Haute-Garonne Numérique.
- Dissolution du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique des bassins versants de Villemur sur Tarn.
- Signature contrat reprise matériaux issus de la collecte sélective.
- Débat d'Orientation Budgétaire 2024 (DOB).

Conseil Communautaire du 8 avril 2024

- Autorisation de signature de la convention pour l'octroi d'une subvention à l'accueil de jour de l'Association Familiale interCantonale (AFC).
- Demande de subvention à la MSA pour la rénovation de l'ALAE / ALSH de Montastruc-la-Conseillère, dans le cadre de l'appel à projets « Grandir en milieu rural ».
- Demande de subvention à l'état pour la rénovation du bâtiment ALAE/ALSH de Montastruc-la-Conseillère dans le cadre du Fonds Vert.
- Demande de subvention pour la création d'un Pôle d'Echange Multimodal sur la commune de Gragnague dans le cadre du Fonds Vert.
- Demande de subvention à la Région pour la construction d'un bâtiment ALAE/ALSH/RPE sur la commune de Verfeil dans le cadre du dispositif « Vitalités des territoires ».
- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition des locaux pour les besoins de l'école de Gragnague.
- Autorisation de signature d'un avenant à la convention bipartite de mise à disposition des services pour les besoins de l'ALSH de Garidech pendant les vacances d'été 2024.

- Autorisation de signature d'une convention tripartite de mise à disposition des locaux pour les besoins de l'ALSH de Garidech pendant les vacances d'été 2024.
- Modification des tarifs ALAE / ALSH.
- Modification du tarif redevance d'enlèvement des ordures ménagères.
- Approbation du compte de gestion : budget principal.
- Approbation du compte administratif : budget principal.
- Affectation du résultat : budget principal.
- Approbation du budget principal.
- Approbation des taux.
- Vote du produit de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).
- Fongibilité des crédits pour le budget principal 2024.
- Approbation du compte de gestion : budget SPIC OM.
- Approbation du compte administratif : budget SPIC OM.
- Affectation du résultat : budget SPIC OM.
- Approbation du budget annexe : SPIC OM.
- Approbation du compte de gestion : budget annexe Office de Tourisme.
- Approbation du compte administratif : budget annexe Office de Tourisme.
- Affectation du résultat : budget annexe Office de Tourisme.
- Approbation du budget annexe : Office de Tourisme.
- Fongibilité des crédits pour le budget annexe de l'Office de Tourisme 2024.

Conseil Communautaire du 8 avril 2024

- Modification des commissions.
- Remplacement d'un délégué titulaire au Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR).
- Remplacement d'un délégué titulaire au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- Création d'un emploi permanent à temps complet dans le cadre d'un avancement de grade.
- Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial suite à un concours.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la rénovation du bâtiment ALAE/ALSH de Montastruc-La-Conseillère dans le cadre du contrat de projet 2024-2025.
- Demande de subvention à la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée pour la rénovation du bâtiment ALAE/ALSH de Montastruc-La-Conseillère dans le cadre du contrat du dispositif « vitalités des territoires ».
- Mise en place d'une pénalité pour non réservation ou réservation hors délai du service ALSH (mercredi après-midi et vacances scolaires).
- Décision modificative n°01 : Régularisation du budget principal.
- Prescription d'une procédure de déclaration de projet emportant une mise en comptabilité du PLU de Gragnague pour l'extension de la zone d'activités du Girou.

Budget 2024

Après l'avoir débattu, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité le budget communautaire 2024.

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Préalable au vote du budget, l'examen du compte administratif 2023 permet de vérifier la bonne application du budget voté l'année dernière.

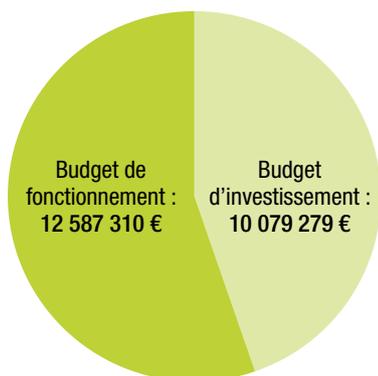
- En 2023, la Communauté de Communes a réussi à dégager un excédent sur ses dépenses de fonctionnement de 1 290 173 €.

Cumulé avec les excédents constatés sur les budgets précédents, c'est un excédent total de 5 881 373 € que la Communauté a pu économiser et dont une partie peut appuyer l'investissement des projets.

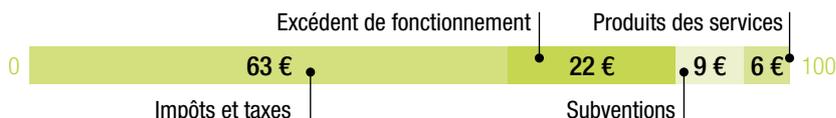
« C'est un signe évident de notre vitalité financière mais aussi du sérieux et de la rigueur avec lesquels les élus et nos agents travaillent. C'est un atout pour notre quotidien et notre futur mais c'est surtout la garantie de poursuivre nos investissements » explique Léandre Roumagnac, Vice-Président en charge des finances.

LES CHIFFRES CLÉS

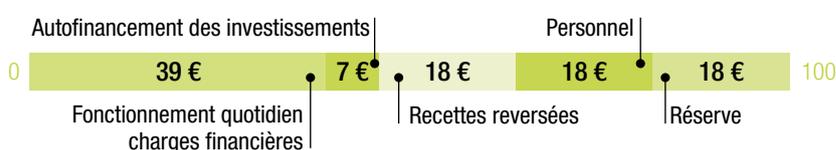
Budget total communautaire : 22,6 M €



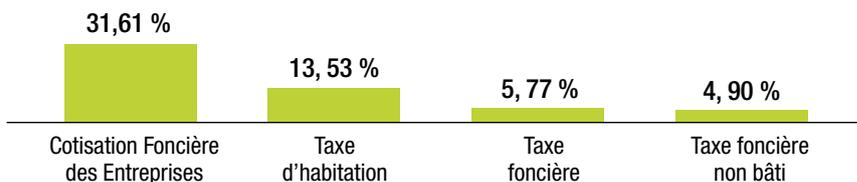
POUR 100 € DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT



POUR 100 € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES IMPÔTS LOCAUX



LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

| | |
|--|-----------------------|
| Enfance Jeunesse | 3 949 527 € |
| Voiries, Pool routier, pistes cyclables | 838 260 € + 1 269 490 |
| Bâtiment communautaire | 30 393 € |
| Équipement (terrains multi sports, chemin de randonnées, lacs) | 149 000 € |
| Modernisation et équipement de l'administration | 52 932 € |
| Informatique, Numérique | 19 970 € |
| Signalisation de zones d'activités | 5 000 € |

« Devant l'inflation et les contraintes financières plus importantes auxquelles sont confrontées les collectivités locales, nous faisons preuve de rigueur dans notre gestion quotidienne pour maintenir notre niveau de services et d'investissement »

Léandre Roumagnac,
Vice-Président en charge des finances



Le Projet de Territoire : une vision d'avenir

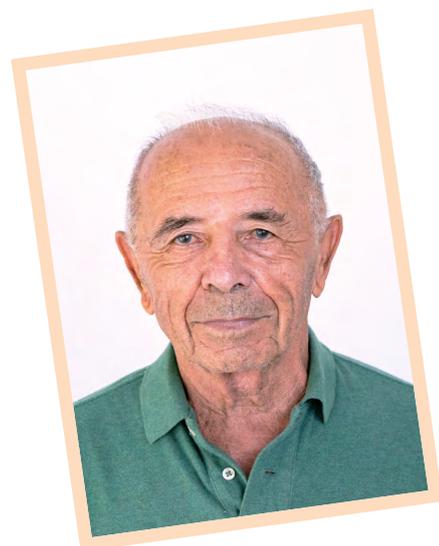
La Communauté de Communes des Coteaux du Girou s'engage dans un projet de territoire ambitieux, visant à répondre aux enjeux et aux évolutions démographiques, économiques et écologiques tout en préservant la qualité de vie des habitants.

L'action sociale, l'aménagement du territoire, la mobilité, l'économie, la culture et le tourisme, sont des thématiques phares que les collectivités territoriales s'attachent à développer en adoptant une approche collaborative et pérenne.

Pour ce faire, le projet de territoire est un outil de planification stratégique essentiel sur lequel, les élus communautaires, sous l'égide de Patrick Plicque et Edmond Vintillas, Vice-Présidents en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, ont travaillé durant ces deux dernières années.

« Pour les années à venir, et afin d'assurer un développement maîtrisé, durable et harmonieux du territoire, il est important de fixer un cap structurant nos actions. C'est ce que va nous permettre le projet de territoire.

Grâce à l'accompagnement des cabinets de conseil Strateal et Percolab, nous avons définis 3 axes stratégiques et une liste de 11 objectifs stratégiques et 38 objectifs opérationnels ».



Edmond Vintillas
Vice-président en charge
de l'urbanisme

Patrick Plicque,
Vice-Président en charge de
l'aménagement du territoire



QUELQUES EXEMPLES DE MESURES ET D' ACTIONS :

Soutenir financièrement les acteurs des circuits courts

Développer une offre immobilière en réponse aux besoins évolutifs des entreprises

Promouvoir et soutenir l'activité d'hébergement autour des sites touristiques

Mettre en œuvre le projet culturel de territoire : actions, événements...

Soutenir et valoriser le métier d'assistant maternel

Soutenir les actions en faveur des séniors : accueils, hébergements, services

Développer l'offre de TAD (Transport à la demande)

Informier et sensibiliser les habitants sur le tri et la réduction des déchets

Soutenir les communes dans le cadre de la loi ZAN (Zéro artificialisation nette)

La rénovation de l'éclairage public...

Le projet de territoire en un coup d'œil

Affirmer l'ambition d'une nouvelle attractivité économique, touristique et culturelle

- 1 Armer le territoire pour l'accueil d'activités productives, notamment dans le domaine stratégique de l'écoconstruction et de l'aménagement durable.
- 2 Valoriser la richesse agricole du territoire
- 3 Soutenir le dynamisme des activités de proximité et encourager les initiatives innovantes
- 4 Affirmer et valoriser un tourisme « nature et sites d'intérêt »

AXE 1

AXE 2

« Bien vivre » sur les Coteaux du Girou

- 1 Permettre aux familles et aux jeunes de trouver des réponses adaptées à leurs besoins
- 2 Conforter le lien social sur le territoire
- 3 Garantir l'accès aux droits et aux services de proximité pour tous les habitants

AXE 3

Assurer le développement durable du territoire

- 1 Maîtriser la dynamique démographique et ses effets sur l'aménagement du territoire
- 2 Mettre la mobilité durable au cœur du projet de développement
- 3 Préserver la qualité environnementale
- 4 Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME !

PanneauPocket

Offert par votre Communauté de Communes
Pour les 18 communes du territoire !

- Information, alerte, agenda des manifestations
- Pas de publicité, ni de collecte de données personnelles
- En téléchargement GRATUIT sur smartphone & tablette



Grâce à l'application mobile PanneauPocket, l'information de votre commune et de votre Communauté de Communes est à portée de main grâce à une simple notification reçue sur votre smartphone.

Nos informations sont diffusées directement sur les PanneauPocket des communes du territoire.

Facebook



Rendez-vous sur notre page Facebook :
www.facebook.com/CCCoteauxduGirou

Rendez-vous aussi sur notre site web

www.cc-coteaux-du-girou.fr où vous pourrez vous abonner à nos newsletters thématiques !

Nature

m'était contée



Fête de la nature et de la lecture

Le public au rendez-vous !

Pour sa troisième participation à l'évènement national de la "Fête de la Nature", la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a développé entre les mois d'avril et juin et avec l'appui de la Médiathèque départementale une programmation Socio-Culturelle autour de la lecture et de la nature : « Si la Nature m'était contée »

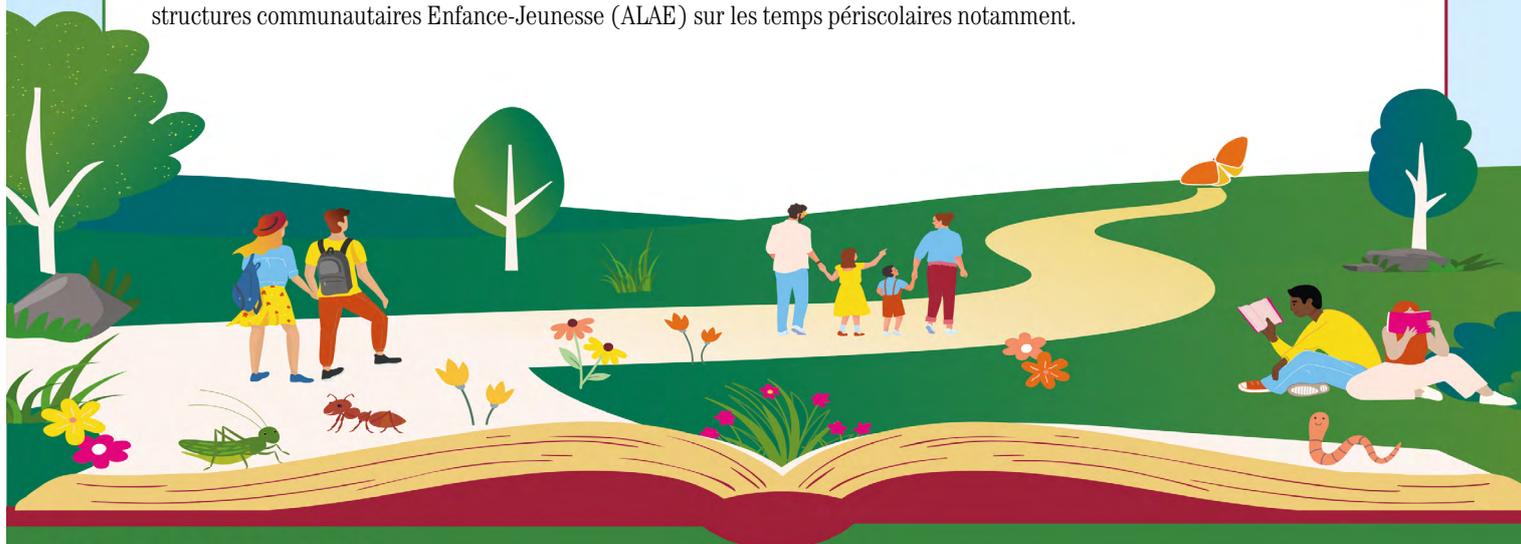
Piloté par le Service Culture et Tourisme et la Coordination de la Convention Territoriale Globale (CTG), ce projet d'envergure a mobilisé plusieurs services communautaires, dont le Service Environnement et Prévention des déchets, le Relais Petite Enfance (RPE), ainsi que le Service Enfance-Jeunesse et les équipes de LE&C (Loisirs Education et Citoyenneté).

« Nous voulions initier un projet collaboratif et transversal parlant des enjeux sociétaux de notre territoire, à savoir le bien-vivre ensemble, l'émancipation par la Culture et l'éco-citoyenneté. Ces enjeux concernent nos populations ; notre Communauté de Communes et nos 18 Communes membres se sont engagées pour y répondre. »

Brigitte GALY, Vice-Présidente en charge de l'Action sociale - Personnes âgées

Gratuites et réparties sur l'ensemble des Communes du territoire, la trentaine d'animations proposées ont été coconstruites avec les acteurs locaux : bibliothèques municipales ou associatives, structures socio-culturels et éducatives, Maison départementale de la biodiversité...

Des actions spécifiques ont été aussi menées dans le cadre des accueils du RPE auprès des assistants maternels et au sein des structures communautaires Enfance-Jeunesse (ALAE) sur les temps périscolaires notamment.



Nos partenaires :



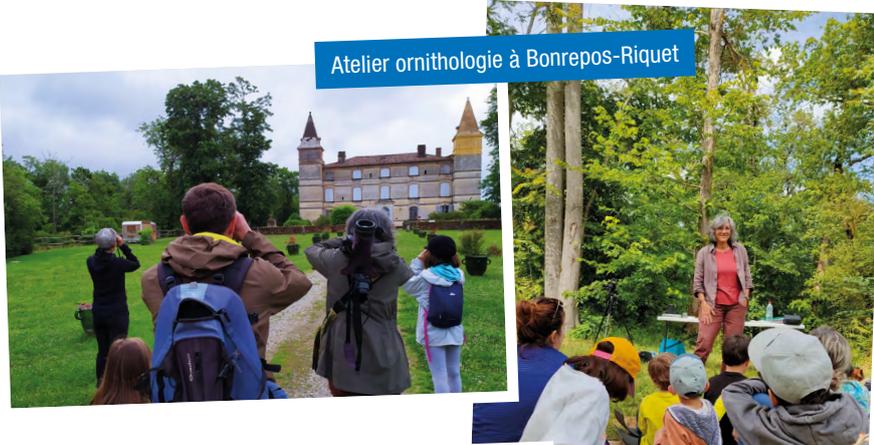
Retour en images...



« Nous nous réjouissons de l'accueil positif de ce projet collectif ; une première en Coteaux du Girou !
Notre objectif était triple : fédérer les acteurs locaux autour de cette initiative, permettre à nos habitants l'accès à des offres culturelles et récréatives de qualité et de proximité, dynamiser, au plus près de leur domicile, des espaces d'échanges et de convivialité. »

Philippe SEILLES,
Vice-Président en charge
de Tourisme et de la Culture

Atelier ornithologie à Bonrepos-Riquet



Balade contée (Forêt de Buzet)



Atelier lecture tapis avec les tout-petits



Inauguration de la bibliothèque de Bazus



Inauguration de l'Espace Jeunesse de la bibliothèque de Villariès

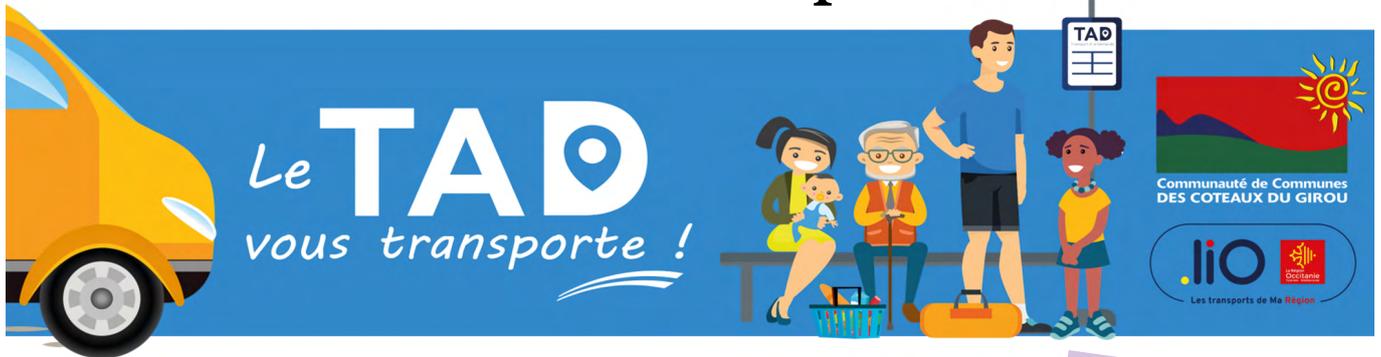


Atelier compost et cuisine "anti-gaspi"



En fédérant près d'une vingtaine d'acteurs locaux et réunissant plus de 1300 visiteurs durant ses animations, la Fête de la Nature et de la Lecture a été une belle réussite.

Nouvelles dessertes pour le TAD



« Depuis 2 ans maintenant, le TAD (Transport à la Demande) est accessible à tous les habitants des Coteaux du Girou. Les réservations sont en augmentation et nous restons attentifs aux besoins exprimés par ses utilisateurs et par les habitants. Afin d'y répondre, nous avons fait évoluer l'offre de desserte pour permettre les déplacements intracommunautaires en complément de la desserte des marchés de proximité et de la zone de l'Union. Désormais, tous les mercredis après-midi, le TAD permet aux habitants de se déplacer sur le territoire des Coteaux du Girou à Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Montastruc-la-Conseillère et Verfeil. »



Brigitte Galy,
Vice-Présidente en charge de l'Action Sociale et des Personnes Âgées

Transport intra-communautaire

NOUVELLES DESSERTES

les mercredis après-midi

| | | |
|-----------------|---|----------------|
| Arrivée à 14h00 | Gémil, Roquesérière, Montpitol Montastruc-la-Conseillère | Départ à 18h00 |
| Arrivée à 14h30 | Paulhac, Montjoire, Villariès, Bazus Lapeyrouse-Fossat | Départ à 18h30 |
| Arrivée à 14h00 | Garidech, St-Jean-Lherm, Bonrepos-Riquet Gragnague | Départ à 18h00 |
| Arrivée à 14h30 | Lavalette, Gauré, Saint-Pierre, Saint-Marcel-Paulel Verfeil | Départ à 18h30 |

+ les marchés de proximité et l'Union



Dessertes des marchés, au départ de toutes les communes :

- **Marché de Lavaur** : samedi matin
- **Marché de Bessières** : lundi matin
- **Marché de St-Sulpice-la-Pointe** : mercredi matin

- » Le TAD est un service de transport collectif **ouvert à tous**, au départ des communes des Coteaux du Girou, depuis les points d'arrêts définis dans chaque commune.
- » **Service en porte à porte** possible pour les + de 75 ans et les personnes à mobilité réduites.
- » **Tarif** : 2€ par trajet (tarif réduit de 1€, sous conditions).
- » **Réservation obligatoire** par téléphone au 0 805 60 81 00 (N° vert)

Retrouvez toutes les informations et la liste des arrêts sur notre site web : www.cc-coteaux-du-girou.fr/le-transport-a-la-demande/

Dessertes de l'Union

(Clinique, Halle, Centre commercial St-Caprais) :

Selon 3 zones :

| | | |
|---------------|---|---|
| ZONE 1 | Montjoire, Villariès, Bazus, Paulhac, Garidech, Lapeyrouse-Fossat | Le lundi après-midi et le jeudi matin |
| ZONE 2 | Gémil, Roquesérière, Montastruc-la-Conseillère, Montpitol, St-Jean-Lherm, Gragnague | Le mardi après-midi et le vendredi matin |
| ZONE 3 | Bonrepos-Riquet, Verfeil, St-Marcel-Paulel, Lavalette, St-Pierre, Gauré | Le mardi matin et le jeudi après-midi |

Des séniors en pleine forme !

À tout âge, pratiquer un sport régulièrement permet d'améliorer ses capacités musculaires, cardio-respiratoire et d'équilibre. L'activité physique favorise le ralentissement des effets du vieillissement, préserve l'autonomie mais aussi contribue à l'amélioration de l'estime de soi et est créateur de lien social.

Au sein de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou plus d'une trentaine d'associations proposent des activités sportives pour nos aînés.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre commune pour avoir la liste de ces associations.



UN GUIDE POUR LES SÉNIORS ET LEURS AIDANTS

Nous vous mettons à disposition un "Annuaire Séniors". Vous y trouverez une multitude de ressources utiles ainsi que les coordonnées des organismes pouvant vous accompagner sur les sujets suivants : la retraite, le logement, le maintien à domicile, la santé, les déplacements, le soutien aux aidants...

Retrouvez cet annuaire en version papier auprès de la mairie de votre commune, dans les maisons de santé, et chez votre médecin.

À retrouver aussi sur notre site web : www.cc-coteaux-du-girou.fr/les-seniors

Zoom sur l'AFC et le CBE du net, deux associations au service du social

La Communauté de Communes est administratrice et financeuse de 2 associations qui œuvrent dans le domaine du Social : L'Association Familiale interCantonale (AFC) et le Comité du Bassin d'Emploi du Nord-est Toulousain-Tarn (CBE du Net)

L'AFC : Pour le maintien à domicile des personnes âgées et des aidants

L'Association Familiale interCantonale (AFC), créée en 1977, vise à promouvoir le maintien à domicile grâce à l'aide et l'accompagnement à domicile, les soins infirmiers à domicile et l'accompagnement des couples aidant/aidé concernés par les maladies d'Alzheimer et apparentées. Depuis sa création, l'AFC a développé plusieurs services, dont une équipe spécialisée Alzheimer en 2009, un accueil de jour pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives en 2012, une plateforme d'accompagnement pour les aidants en 2015, un service polyvalent d'aide et de soins à domicile en 2017 et des actions de



prévention gratuites pour les personnes de plus de 60 ans et leurs proches aidants en 2022.

Pour plus d'information :
Contactez l'AFC au 05 61 84 30 69
plateforme@afc31.fr (ZA de l'Ormière, lot 28, 31380 Montastruc-La-Conseillère)

LE CBE DU NET : Pour l'emploi, le développement économique local et les séniors



Le CBE du Net-Tarn, installé à Bessières a été créé en 1991. Il œuvre, par le biais du dialogue social territorial et l'implication des acteurs économiques et sociaux locaux, à améliorer la situation de l'emploi et au développement du territoire.

Le CBE du Net est acteur de l'accompagnement aux entreprises, aux porteurs de projet, aux associations, à l'insertion professionnelle. En complément, il propose sur ces sujets une assistance technique aux collectivités ainsi qu'un accompagnement numérique.

Vous avez pu remarquer le partenariat avec vos collectivités lors des différentes formations ou ateliers proposées pour les entreprises (utilisation d'Excel en mai 2024 à Bazus), les associations (Les essentiels de la communication pour une meilleure visibilité de son association en avril 2024), l'emploi (le Forum Médico-Social de la C3G en juin 2023 à Gragnague). **Pour les séniors, le CBE du Net-Tarn offre en partenariat avec les communes des Coteaux du Girou un programme d'activités : ateliers informatique, ateliers pâtisserie, ateliers détente et prévention, sorties et visites culturelles.**

À NOTER

Un Forum Prévention Santé Séniors organisé par le CBE du Net-Tarn aura lieu à l'automne 2024

Pour plus d'information : Contactez le CBE du Net au 05 62 89 07 70
contact@cbedunet.org
(69 Allée des Ecoles, 31660 Bessières)

Le Relais Petite Enfance

Un service de référence pour l'accueil du jeune enfant, pour les parents et les professionnels.

Au quotidien, le RPE accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil de leur enfant et les conseille tout au long du contrat.

En complément de ses missions auprès des familles, le RPE exerce la mission de professionnalisation des assistants maternels à différents niveaux : proposition de matinées d'accueils collectifs, de conseils juridiques, d'aide au départ en formation et de soirées à thèmes.

Chaque semaine, en matinée, le RPE se déplace dans 5 communes du territoire pour accueillir les assistants maternels et les tous-petits : **à Montastruc-la-Conseillère, à Gragnague, à Lapeyrouse-Fossat, à Villariès et à Verfeil.** Chaque salle est aménagée avec du matériel adapté et propice à l'éveil de l'enfant.

Au programme : des matinées de jeux libres pour les tout-petits et un temps d'échange entre assistants maternels.



PARENTS

- Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?
- Vous avez des questions sur l'emploi de votre futur salarié ?
- Vous avez des questions sur votre contrat en cours ?

LE RPE EST À VOTRE ÉCOUTE

Des professionnelles vous accueillent sur rendez-vous : les après-midis, le mercredi et les vacances scolaires toute la journée.

Joignez-nous au 06 42 69 79 09

Ou par courriel à : rpe@coteauxdugirou.fr



« Le Relais Petite Enfance met tout en œuvre pour répondre aux besoins des parents des jeunes enfants du territoire et des professionnels. Pour être au plus proche des assistants maternels, le RPE est itinérant.

Tous les ans, deux moments festifs et conviviaux sont proposés : la Fête du Relais organisée au mois de juin et le spectacle jeunesse en décembre. Les jeunes enfants, leur famille et leurs assistants maternels sont tous les bienvenus ! »

**André Fontes,
Vice-Président en charge
de la Petite Enfance**

AU RELAIS, TOUS LES ENFANTS ACCUEILLIS AVEC LEUR ASSISTANT MATERNEL ONT ACCÈS À L'ENSEMBLE DES JEUX ET DES LIVRES SANS DISTINCTION DE GENRE.

L'équipe du RPE s'appuie sur « **La Charte nationale d'accueil du jeune enfant** » qui est inscrite dans la loi de 2021 suite à la réforme globale de la petite enfance.

Cette charte se décline en 10 principes orientés vers des valeurs éducatives, pédagogiques et d'équité. Elle s'adresse à tous les professionnels qui accueillent des jeunes enfants, en accueil collectif, individuel ou dans le cas des gardes à domicile.

Le principe n°7 de cette charte concerne l'égalité des genres.

Les schémas de genre débutent dès le plus jeune âge. Ce sont les différences entre les filles et les garçons faites parfois par la répétition des situations, les propositions de

jeux orientés ou des paroles qui peuvent induire des stéréotypes de genre entre les femmes et les hommes dans la société.

Qui n'a jamais entendu dire que « les poupons ce n'est pas pour les garçons ! » ou encore que « les petites voitures, ce n'est pas un jeu pour les filles » ?

Pour agir contre les inégalités des adultes de demain, l'équipe du RPE est attentive et propose des accueils inclusifs et égalitaires.

Toujours avec pédagogie et bienveillance, elle s'attache à valoriser les enfants indépendamment de leur genre et veille au développement de l'estime de soi et de la confiance.



Portrait d'Assmat'

PRINCIPE N°7 DE LA CHARTE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tous stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité »



FRANÇOIS

Je suis assistant maternel à Verfeil depuis 2011.

Éducateur spécialisé depuis 1988, j'ai exercé cette profession auprès d'enfants avant de me reconvertir.

J'ai désiré quitter les institutions pour accueillir les tout-petits à mon domicile.

Je suis marié et père d'un garçon qui avait 11 ans lorsque j'ai commencé.

J'ai accueilli 27 enfants depuis le début de ma carrière.

SAMUEL ET JEAN-MARC : RECONVERSION POUR UN MÉTIER PASSION !



SAMUEL

Après 10 ans à sillonner les routes en tant que facteur, j'ai souhaité en 2023 me reconvertir dans le milieu de la petite enfance.

Pour mener à bien mon projet, je suis retourné au lycée de Montastruc pendant 1 an afin de passer un CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance), que j'ai obtenu en juin 2023. Ensuite, il était important d'acquérir de l'expérience dans ce domaine. Pour cela, j'ai réalisé différents stages dans le milieu de la petite enfance (en école maternelle en tant qu'ATSEM, mais aussi en crèche, et au sein d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels).

Ces expériences m'ont permis de consolider mes compétences et surtout de valider mon choix qui était de travailler auprès d'enfant âgés de 0 à 3 ans et en dehors d'une structure.

C'est ainsi que je suis devenu Assistant Maternel, à mon domicile, à Garidech. J'ai obtenu mon agrément pour l'accueil de 2 enfants et j'ai accueilli une première petite fille dès le mois de janvier 2024.

JEAN-MARC

Avec mon épouse, nous sommes tous les deux assistants maternels !

Elle, depuis 30 ans, et me concernant, depuis 10 ans suite à une reconversion professionnelle. Auparavant, j'ai exercé 30 ans dans les métiers de l'automobile. C'est donc un grand changement.

J'ai obtenu 3 agréments et avec mon épouse, nous exerçons à notre domicile, à Montastruc-la-Conseillère. Pour accueillir au mieux tous les petits bouts de chou, nous avons aménagé notre sous-sol. Je ne regrette absolument pas ce choix de vie et je pense même que c'est le plus beau métier du monde !

Un atelier pâtisserie pour les gagnantes du concours « Les Étoilés du Girou »

Louise, Louane et Marie-Jo, les gagnantes de notre concours intergénérationnel "Les Étoilés du Girou", ont eu la chance de participer à un atelier pâtisserie à l'Auberge de la Forge à Lavalette, récemment étoilée par le Guide Michelin.

Elles ont été accueillies par Claire Cames et Théo Fernandez :



« Nous avons organisé un cours de pâtisserie où elles ont réalisé un goûter étoilé composé de petits gâteaux familiers comme les cookies ou les barquettes '3 Chatons'. Nous avons utilisé des produits locaux et de qualité, comme la cacahuète des Landes pour les cookies, et notre savoir-faire unique. Louise, Louane et Marie-Jo ont appris diverses techniques, comme faire du praliné ou tempérer du chocolat. Nous avons été ravis de les accueillir et de partager ce moment de gourmandise. »



ACCUEIL DE LOISIRS À CIEL OUVERT : Le Théâtre d'Aventure du Girou (#TAG)

Du 8 au 25 juillet, les équipes enfance et jeunesse lancent un projet novateur à Gragnague.

Inspiré des tiers lieux et des Terrains d'Aventure, cet espace favorisera le jeu libre, l'exploration et la coopération, permettant à chacun de s'approprier l'espace public.

La programmation comprend un stage pour créer un village entre sport et nature, des vendredis ouverts à tous, ainsi que des

événements hebdomadaires tels que des goûters et des soirées.

Ce projet, issu du Projet Educatif Territorial, bénéficie d'un fort soutien des partenaires locaux, et promet des moments enrichissants de créativité et de partage pour tous les participants.

Retour sur la Fête de l'Enfance du Samedi 25 Mai

Sous un soleil radieux, le 25 mai dernier, Paulhac a vibré au rythme de la dixième Fête de l'Enfance intercommunale, organisée par les ALAE, ALSH et Espaces Jeunesse LE&C de la Communauté de Communes. Près de 900 familles ont pu profiter des animations !

Les enfants ont pu s'épanouir dans divers ateliers passionnants : sports et jeux collectifs, activités radiophoniques, candy bar, petite enfance, émotions, ludothèque, arts manuels, cuisine et espaces jeunesse. Des spectacles pour enfants ont capté l'attention sur scène, tandis que la ludothèque-bibliothèque et l'Espace de Vie Sociale Sous les Tilleuls de Paulhac ont offert aux plus petits des contes et des séances d'éveil sonore et musical.

La journée s'est achevée dans une ambiance chaleureuse autour du pot de l'amitié. Une belle clôture pour une journée mémorable, pleine de joie et de partage.



Concours « Non au harcèlement »

La douleur n'est pas toujours visible



Si tu es témoin ou victime de harcèlement, il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans ton établissement.

NON AU HARCELEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GIROUVE

pHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement : Écoles et établissements

➔ 3018

Partenariat entre le lycée de Gagnague et l'Espace Jeunesse LE&C de Lapeyrouse-Fossat

Dans le cadre de la convention entre la Communauté de Communes, le Lycée Simone de Beauvoir et l'association LE&C Grand Sud, un projet de lutte contre le harcèlement a été lancé pour l'année scolaire 2023/2024.

Un groupe de jeunes, accompagné par des Conseillères Principales d'Éducation et Julia Chiaia, a participé au concours national « Non au harcèlement ». Ils ont créé un court métrage et une affiche inspirée des "filtres" pour montrer que les violences ne sont pas toujours visibles. Leur affiche a été retenue au niveau académique et proposée au niveau national. Ces élèves ont également été nommés ambassadeurs et ont suivi une formation pour lutter contre le harcèlement au sein du lycée.



Chantiers jeunes dans les trois Espaces Jeunesse du territoire

- **L'Espace Jeunesse de Lapeyrouse-Fossat** a réalisé la création d'un décor photobooth géant et d'une collection capsule de vêtements, notamment des tee-shirts et des casquettes, utilisés lors de la récente Fête de l'Enfance.
- **À Gagnague**, l'Espace Jeunesse a mis l'accent sur l'auto-financement en mettant en place un stand jeunesse, des ateliers de couture et de cuisine, ainsi que des ventes. Les jeunes ont vendu leurs créations pour obtenir des fonds pour leur local. De plus, ils ont contribué au projet Accueil de loisirs à ciel ouvert en fabriquant des jeux en bois.
- **À Montastruc-la-Conseillère**, l'Espace Jeunesse s'est lancé dans la construction d'un bar. Cette initiative a impliqué la récupération de matériaux auprès de partenaires locaux et des services techniques de la commune, avant de passer à la phase de découpe et de construction, avec pour objectif de créer un bar polyvalent pour les manifestations futures.

FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS

Dans les Coteaux du Girou, les animateurs et directeurs des structures ont bénéficié de cinq temps de formation en 2023/2024 en collaboration avec la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes.



Ces sessions ont abordé divers sujets tels que les droits des enfants, la gestion des conflits et des émotions, ainsi que la santé mentale et la prévention du harcèlement.

À l'occasion de la Semaine de la Nature, la Bibliothèque Départementale est intervenue pour promouvoir l'utilisation du livre dans les ALAE, encourageant ainsi des projets de lecture au sein des espaces. Par ailleurs, en partenariat avec l'Inspecteur de la circonscription de Rouffiac et le coordinateur du Projet Éducatif de Territoire, une formation sur la « Continuité éducative » a été dispensée aux directeurs d'école et aux ALAE, mettant l'accent sur des thèmes tels que l'autorité éducative et les règles de vie communes.

Ces initiatives renforcent la collaboration entre les différents acteurs éducatifs, œuvrant ensemble pour le bien-être et le développement des enfants.

Redevance et informations utiles

MODIFICATION TARIF REDEVANCE

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) finance la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, incluant :

- Collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables
- Collecte en apport volontaire du verre
- Mise à disposition des bacs de collecte et des composteurs
- Actions d'animations sur la prévention des déchets (animations scolaires et grand public)
- Traitement des ordures ménagères par valorisation énergétique
- Tri des emballages
- Accès aux déchèteries

Depuis 2016, le tarif de la redevance n'a pas évolué alors que les coûts du service ont augmenté d'environ 20 %, en raison de l'augmentation des coûts de traitement et de collecte.

Ainsi, la Communauté de Communes a décidé d'augmenter le tarif annuel de 4 % à compter du 1^{er} juillet 2024, selon la délibération n°2024-04-28 du 08/04/2024, afin de continuer à assurer le service dans les meilleures conditions.



De ce fait, l'augmentation sur l'année 2024 ne sera que d'environ 2 %

À compter du 1^{er} juillet 2024, le tarif annuel sera le suivant :

| TARIF ANNUEL | |
|---|---------------------------------|
| 1 personne | 146,12 € net |
| 1,5 personne (1 permanent et 1 non-permanent) | 189,80 € net |
| 2 personnes | 233,48 € net |
| 2,5 personnes (2 permanents et 1 non-permanent) | 277,16 € net |
| 3 personnes | 320,84 € net |
| 3,5 personnes (3 permanents et 1 non-permanent) | 364,52 € net |
| 4 personnes et plus | 408,20 € net |
| Résidence secondaire, gîtes, chambres d'hôtes | 146,12 € net |
| Dotation OM supérieure | Passage à la tranche supérieure |

RATTRAPAGE DE COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS

Des jours de rattrapage sont assurés pour les jours fériés où les camions de collecte ne circulent pas. La règle est simple :

- Si le jour férié est un lundi ou un mardi, le rattrapage a lieu le samedi précédent.
- Si le jour férié est un mercredi, un jeudi ou un vendredi, le rattrapage a lieu le samedi suivant.

| JOURS FERIES 2024 | JOURS DE RATTRAPAGE |
|--|-----------------------------|
| Jeudi 15 août 2024 | ➤➤➤ Samedi 17 août 2024 |
| Vendredi 1 ^{er} novembre 2024 | ➤➤➤ Samedi 02 novembre 2024 |
| Mercredi 25 décembre 2024 | ➤➤➤ Samedi 28 décembre 2024 |
| Mercredi 01 janvier 2025 | ➤➤➤ Samedi 04 janvier 2025 |

POUR NOUS CONTACTER

- **Changement de situation du foyer - Collecte**
Service déchets
05 34 27 63 70
dechets@coteauxdugirou.fr
- **Paiement - Relance**
Service de Gestion Comptable
Toulouse Couronne-Est
05 67 63 01 94
sgc.toulouse-couronne-est@dgfip.finances.gouv.fr
- **Déchèteries**
DECOSSET
05 82 06 18 30
reclamation.usagers@decosset.fr

Tri et réduction des déchets

Déposez EN VRAC
tous vos emballages et tous vos papiers,
bien vidés et non imbriqués
Tous les emballages se trient !



Bouteilles et flacons en plastique
Emballages en métal, même les plus petits
Emballages et briques en carton
Tous les papiers

Tous les emballages en plastique & en métal

Communauté de Communes DES COTEAUX DU GIROU
www.cc-coteaux-du-girou.fr

COLLECTE DES EMBALLAGES EN VRAC

Votre implication dans le tri des emballages est de plus en plus importante. Cependant, quelques erreurs ont été identifiées dans les bacs lors des collectes.

Les emballages en métal (conserves, canettes, aérosols...), cartons, briques alimentaires, papiers (journaux, magazines...) et les emballages en

plastique sont recyclables et doivent être mis **EN VRAC**, sans sac, dans le conteneur à couvercle jaune.

- Les sacs fermés sont considérés comme des ordures ménagères et ne sont pas ouverts ; par conséquent, votre tri ne pourra pas être valorisé.
- Les dépôts aux pieds des bacs ne sont pas collectés.

TRI DES TEXTILES, LINGES DE MAISON, CHAUSSURES

Les vêtements, le linge de maison (nappes, serviettes, draps...) et les chaussures en bon ou mauvais état peuvent être déposés dans un point de collecte à condition qu'ils soient propres et secs.

L'humidité risque de générer des moisissures et de contaminer les autres vêtements. Disposez-les dans un sac plastique fermé.

Liez les chaussures par paire afin de permettre aux opérateurs de gagner du temps lors de l'opération de tri.

Les chaussures « techniques » (rollers, chaussures lumineuses ou à roulettes, chaussures de ski...) ne doivent pas être déposées dans les bornes textiles.

Pour trouver une borne où déposer vos textiles, linges et chaussures, rendez-vous sur www.refashion.fr

Le paillage et le compostage en tas sont d'autres alternatives pour valoriser la matière organique. On peut aussi construire son propre bac à compost en palette.

TUTO : FABRIQUER SON BAC À COMPOST EN PALETTE

Depuis plusieurs années, les bacs à compost sont mis à disposition des usagers.

La forte demande des collectivités pour équiper les habitants a engendré une rupture de stock et depuis le mois d'avril, le service environnement a suspendu les ateliers d'animation sur le compostage et la distribution de composteurs. Les usagers peuvent s'inscrire sur la liste d'attente par mail à prevention.dechets@coteauxdugirou.fr pour être contactés dès que les nouvelles dates seront fixées au second semestre 2024.



MATÉRIEL

- 4 palettes en bois
- 6 piquets de 2 mètres
- Vis à bois
- Visseuse et masse

» ÉTAPE 1

Positionnez debout la première palette. Plantez deux piquets à l'intérieur pour la fixer au sol.

» ÉTAPE 2

Vissez un piquet à un premier angle. Fixer la deuxième palette à ce piquet. Visser un deuxième piquet au deuxième angle de la palette. Faites de même avec une troisième palette.

» ÉTAPE 3

La quatrième palette servira de porte pour former 4 côtés et ne sera pas fixée afin de pouvoir retourner la matière organique plus facilement.

Votre composteur est maintenant prêt à être utilisé !

OPTION SANS LES PIQUETS

Positionnez debout la première palette et encastrez la deuxième palette dans la première. Visser directement les deux palettes pour les fixer.

Faites de même avec une troisième palette. La quatrième palette servira de porte pour former 4 côtés et ne sera pas fixée afin de pouvoir retourner la matière organique plus facilement.

Le Patrimoine archéologique : une richesse à (re)découvrir en Coteaux du Girou

Forte d'une actualité culturelle qui lui est dédiée, la Communauté de Communes vous invite à (re)découvrir cette année son archéologie :



Des animations familiales :

Intitulée Art-Chéo, une **action d'Éducation Artistique et Culturelle sur le thème de l'archéologie** sera proposée aux familles du territoire. Animés par l'association Grotte et Archéologie, ces ateliers/rencontres gratuits seront programmés en juillet par la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MJC) de Montastruc-la-Conseillère. La programmation, financée par l'État et le conseil départemental, est soutenue localement par la Communauté de Communes.

Le musée archéologique et associatif de Villariès

Des collections riches d'objets issus notamment des fouilles du Prieuré de Notre de Dame de Pinel réalisées entre 1978 et 1991. L'exposition permanente permet au public de comprendre les vestiges fouillés et le quotidien du prieuré.

Le Domaine de Bonrepos-Riquet

Depuis son acquisition communale en 2007, le Domaine de Bonrepos-Riquet fait l'objet de recherches archéologiques soutenues par la Commune et porté par un comité de recherches. Un programme pluridisciplinaire est déployé depuis 2020 en partenariat avec des structures d'enseignements (universités, école d'architecture, lycée, CFA). Il s'emploie par des procédés modernes d'investigations à approfondir la connaissance du site.

L'église Saint-Jean-Baptiste de Garidech

A l'occasion de ses 500 ans, l'église fait l'objet cette année d'un important programme de réhabilitation de son clocher mené par la Commune de Garidech. Fait inédit en Coteaux du Girou, ce projet porte sur la fabrication et la pose de deux nouvelles cloches dont le coulage a été réalisé in situ par la Maison Paccard, fondeur campaniste depuis 1796. Cette opération relève d'un savoir-faire d'excellence capitalisant sur la reconstitution archéologique et la maîtrise d'une chaîne opératoire ancienne de fabrication.

Le festival 31 Notes d'Été pose cette année ses valises à Verfeil le 16 août avec au programme :

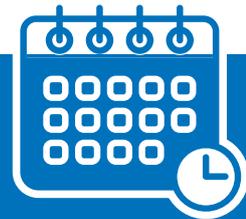
- 09h30 : Randonnée (sentier du souvenir)
- 14h00 : Visite de l'église Saint-Blaise
- 16h00 : Découverte du Moulin de Conné (spirulier)
- 19h30 : LES ACCORDS HÉDONISTES (concert)
- 21h30 : RECO RECO (concert)



Spectacles, Visites touristiques, culturelles et patrimoniales présentés dans le cadre du festival 31 notes d'été. Événement proposé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne en collaboration étroite avec le Comité Départemental du Tourisme et en partenariat avec la Commune et l'Office de Tourisme Intercommunal associé.



Le Bureau d'Information Touristique de l'Office de Tourisme ouvre cet été ses portes au Domaine de Bonrepos-Riquet : **espaces d'accueil (communs), juillet et août, du mardi au dimanche, 10h-13h/14h30-17h.**



Les RDV archéo' :

- **5 juillet** : Visite guidée (Église de Garidech)
- **10 juillet** : Atelier PopArt archéologique (MJC)
- **17 juillet** : Atelier Moulage d'objets archéologiques (MJC)
- **21 juillet** : Atelier sur l'évolution de l'humain et création d'une petite vénus en argile (Musée de Villariès)
- **24 juillet** : Atelier sur les peintures modernes (Domaine de Bonrepos-Riquet)
- **28 juillet** : Atelier céramologie et mosaïque (MJC)
- **21 septembre** : Ascension des cloches (Eglise de Garidech)
- **21 et 22 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine (Musée de Villariès et Domaine de Bonrepos-Riquet)
- **20 octobre** : Conférence thématique sur l'archéologie (Domaine de Bonrepos-Riquet)

| AGENDA | été | automne |

Au rythme des événements & animations en Coteaux du Girou

• Les Nuits des églises - patrimoine et art : les 5 et 6 juillet

Découvrez le temps de deux soirées l'église de Garidech et de Saint-Jean-Lherm.

• Les Estivales de Verfeil : Animations tous les jeudis en juillet/août

Visites théâtralisées, cinéma en plein air, marché gourmand...

• Les visites de la maison de la biodiversité : en juillet/août

Balades à la découverte de la biodiversité, des insectes...

• Festival 31 notes d'été : Le vendredi 16 août à Verfeil

Visites touristiques et culturelles à partir de 9h30, concerts à Verfeil à partir de 19h.

Idées visites, balades, randonnées...



Flashez pour voir le guide !



Disponible sur

www.cc-coteaux-du-girou.fr
et auprès de l'Office de Tourisme

• Festival Gragnarock : Le samedi 7 septembre à Gragnague

Festival de musique rock au théâtre de verdure à Gragnague.

• Festival les portes du son :

Vendredi 6 et samedi 7 septembre à Gémil

Concerts chansons françaises, rock, jazz, rythm and blues, funk, musique classique...

• Les journées du patrimoine :

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre

Nombreuses visites et animations proposées sur le territoire...

• Le trail du Cassoulet :

Le samedi 5 et dimanche 6 octobre à Verfeil

Epreuve sportive conviviale et atypique.

Trail de 12 ; 21 et 42 km et gastronomie.

• Les fêtes médiévales du Figuier : le samedi 12 et dimanche 13 octobre à Verfeil

Nombreuses animations et spectacles sur la thématique du Moyen-Age.

• Journée des plantes au château de Bonrepos : les 2 et 3 novembre

Nombreux exposants et producteurs spécialisés installés dans le parc du château.

• Les théâtrales de Verfeil : du vendredi 8 au lundi 11 novembre

Festival de théâtre avec une programmation variée pour rassembler un large public.

Retrouvez l'agenda sur www.cc-coteaux-du-girou.fr